

CODES NAF sur 5 caractères

Obligatoire à partir de Janvier 2008

Après avoir installé la version de paie 5.7.250 ou supérieure.

Le code NAF change au 1^{er} janvier 2008 (*décret 2007-1888 du 26 décembre 2007*).
Le nouveau code APE devra figurer sur les bulletins de salaires.

Il est **obligatoire** d'exécuter le programme **132.04**, qui va copier sans les modifier, les anciens codes NAF en 4 caractères en nouveaux codes NAF en 5 caractères.

Il vous appartiendra de modifier ces nouveaux codes NAF par le programme 101.11, conformément à l'avis de l'INSEE.

Pour information, voir le lien internet :

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/naf-cpf_2008/presentation2008.htm